TUG

TRAIT D'UNION GŒULZINOIS N°23

JAN. FÉV. MARS. 2023

CÉRÉMONIE DES VŒUX :
LES PROJETS 2023

TROPHÉE DES MAIRES :
GOEULZIN RECOMPENSÉE

RETOUR EN IMAGES SUR LES
DERNIERES MANIFESTATIONS

Le mot du Maire

Chères Gœulzinoises,
Chers Gœulzinois,
Chers amis,

Après deux années d'annulation justifiées par la crise sanitaire du Covid, nous avons été très heureux du retour de la Cérémonie des Vœux du Maire le vendredi 20 janvier 2023 dans la salle du Cadran Solaire.

Moment attendu par toutes et tous, cette soirée a été l'occasion de vous adresser de vive voix mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2023 mais également de revenir sur le bilan de ces 2 dernières années pendant ce moment de convivialité, et d'échanger sur les perspectives envisagées pour l'avenir de Gœulzin pour continuer à y « bien vivre ensemble »

Mon équipe municipale, le personnel communal et moi-même vous souhaitons une belle et heureuse année 2023 ; bonheur, prospérité et santé pour vous et tous ceux que vous aimez.
Après deux ans d'annulation de la cérémonie des vœux à cause du Covid, il y avait plein de raisons d'être pessimiste pour ne pas réunir nos ainés début décembre à leur traditionnel repas de Noël ou décider de recourir à une vidéo pour vous présenter nos vœux comme en janvier 2021 et 2022.

Mais, à l'échelle de notre commune, il y avait aussi des raisons d'être optimiste et le retour des vœux souhaité de manière physique par l'équipe municipale est déjà une bonne chose.

A l'échelle du territoire de notre arrondissement, parmi les bonnes nouvelles, il y a l'arrivée de la future gigafactory de batteries (Envision dont le nom en mandarin signifie perspectives), celles d'embauches d'un millier d'emplois pour le Douaisis et des retombées financières non négligeables sur le long terme pour les communes de Douaisis Agglo.

Malgré une période qui n'a que trop duré et demeure troublée par l'impact de la guerre en Ukraine, nous continuerons d'assurer au mieux nos missions d'élus pour vous servir. Cette conjoncture économique et financière dégradée et instable impacte fortement vos vies quotidiennes tout comme celle de nos communes (inflation, hausse des prix, crises sanitaires, replis sur soi, etc.).

Nous n'y échappons pas, nous en charge de Gœulzin mais pourtant notre objectif 2023 sera comme depuis 2014, sans pour autant arrêter d'investir pour notre « bien vivre ensemble », de gérer et de maitriser notre budget de fonctionnement et notre fiscalité ; il n'y aura pas de hausse des taux fiscaux communaux cette année.
C'est la résolution que je défendrai au prochain conseil municipal des comptes en mars 2023.

Les budgets prévisionnels d'investissements 2023 seront de l'ordre de 1.20 million d'euros TTC sans recours à l'emprunt.

Pour y parvenir, nous n'avons pas de baguette magique. Nous nous appuyons depuis notre élection voici plus de huit années, sur la bonne et rigoureuse gestion mise en place, et des choix attentifs notamment en anticipant les investissements qui nous permettent de faire face à la crise actuelle et surtout à l'explosion des coûts de l'énergie.

Nous continuerons en 2023, à mi-mandat, de tracer notre chemin ensemble et concrétiserons nos différents projets comme la reconstruction de la route de Roucourt, dite du « cimetière » jusqu'au Lapin des Champs (voir TUG N°22), ainsi que la mise en place d'un nouveau mode, bien plus économique, de chauffage de nos bâtiments communaux et de notre école pour les prochaines décennies.

Les budgets prévisionnels 2023 seront de l'ordre de 1.20 million d'euros TTC sans recours à l'emprunt à un moment (Bercy le 05/01/23) où le ministre de l'Economie et des Finances met le cap sur les réductions de dépenses tant de l'état que celles des collectivités locales. ! Je crains une baisse de nos dotations dans les prochaines années. ! Restons prudents et recherchons toujours les

subventions maximales avant d'investir pour le long terme !

Dans le prochain numéro du T.U.G. d'avril 2023, je consacrerai le mot du maire :
- à la présentation. des comptes 2022 qui je peux l'annoncer, seront conformes aux prévisions : bons.
- à la révision du P.P.I (Plan Pluriannuel d'Investissements) 2023/2026 compte tenu de notre environnement économique et des remarques ci-dessous.

En pleine canicule, la différence de température sous l'ombrage d'un arbre et à la surface de la chaussée est de plus de 25°. La végétalisation de notre village devient une mesure d'urgence....

A Paris, lors des journées du Congrès des Maires, le 23 novembre dernier, le jury des Grands Prix des Maires de France, sur plus de 300 dossiers examinés, a désigné comme lauréat de l'un des 5 grands prix 2023, celui de « de l'Energie & de l'Environnement » notre village de Gœulzin pour sa Petite Centrale Hydroélectrique.
Ce prix, bien plus qu'une récompense individuelle est la reconnaissance collective de l'importance des réalisations des investissements communaux pour répondre, en les anticipant, efficacement aux défis énergétiques d'aujourd'hui tout en restant à la mesure de la capacité financière de chaque commune.

Là aussi, anticipons les corrections de ces futures conséquences du dérèglement climatique....

Nous devons poursuivre ces investissements en regard des effets de la canicule que nous connaissons depuis quelques années. Je proposerai au conseil de différer quelques aménagements de notre réseau routier communal pour nous consacrer dès cette année à une végétalisation accrue de notre village comme évoqué dans le mot du maire d'un précédent numéro du TUG. (n°21 sur mairie-goeulzin.fr)
J'écrivais ;

De plus en plus de collectivités profitent des petits espaces qui abondent dans les zones urbaines et rurales pour planter des arbres individuels.

Ces arbres individuels jouent un rôle important dans l'atténuation de la chaleur dans les zones construites, mais également dans l'infiltration des eaux pluviales et dans la captation de certains polluants urbains...

Je ne doute absolument plus que les épisodes de fortes chaleurs estivales comme en 2022 vont se multiplier dans nos villes mais également dans nos villages qui y sont beaucoup plus vulnérables notamment à cause du manque de végétalisation comme à Gœulzin. Un seul exemple : en pleine canicule, sur une place publique, la différence de température sous l'ombrage d'un arbre et à la surface de la chaussée est de plus de 25°. En effet, plus une surface comme une chaussée est sombre, et surtout minérale et non poreuse, plus elle absorbe le rayonnement du soleil et accumule la chaleur du jour.
La végétalisation de notre village devient une mesure d'urgence. Là aussi, anticipons les corrections de ces futures conséquences du dérèglement climatique.

Il faudra choisir au sein d'une commission présidée par un professionnel, des espèces d'arbres liées au microclimat local, peu consommatrices d'eau, produisant beaucoup d'ombre avec un feuillage important, poussant vite et pérennes dans le temps. Le problème des feuilles en automne sera traité avec le matériel adéquat pour la sécurité des piétons et de nos ainés.

Chers Amis,
Après deux années d'annulation justifiées par la crise sanitaire du Covid, nous avons été très heureux du retour de la Cérémonie des Vœux du Maire le vendredi 20 janvier 2023 dans la salle du Cadran Solaire.

Moment attendu par toutes et tous, cette soirée a été l'occasion de vous adresser de vive voix mes vœux les plus chaleureux pour cette année 2023 mais également de revenir sur le bilan de ces 2 dernières années pendant ce moment de convivialité, et d'échanger sur les perspectives envisagées pour l'avenir de Goeulzin pour continuer à y « bien vivre ensemble »

Bien amicalement,
Le Maire
Francis Fustin

Tribune libre

Goeulzinoises, Goeulzinois,

Tournée la page 2022 !!! Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour 2023, santé, sérénité, paix et quantité de bonnes choses pour agrémenter chaque jour de 2023 ...

Et dure réalité ?...une guerre en Ukraine qui s'éternise, l'energie qui flambe, impactant tout le vecteur : production, transport , commercialisation avec des perspectives économiques peu réjouissantes et une inflation de plus de 6%, chacun le constatera lors de ses achats.
Eh oui, fini le confort douillet de l'énergie pas chère, quand on pactise avec le diable, on finit par y laisser son âme !!! Quand on abandonne sa souveraineté de la production électrique on tombe sous le joug des spéculateurs du marché de l'énergie.

Et dans tout cela, nos élus de proximité qui vont lors de cérémonies des vœux entretenir leurs relations privilégiées avec leur aréopage intéressé en dépensant des sommes inconsidérées... avec nos impôts ; il est facile de festoyer avec l'argent des autres, en ces temps de crise, un peu de décence !!! Si l'on dépense sans compter c'est que nos impôts peuvent être baissés, pense-t-on à la facture énergétique de la future patinoire...encore une danseuse ? Avec ces sommes folles l'on aurait pu installer des serres, malgré le coût de l'énergie, il parait que dans le Douaisis le melon ça rapporte en toutes saisons.

Bonne année !!!

Vos élus Denis Lamy,
Monique Lecq, Luigi Secci

Tribune ouverte à la liste minoritaire. Article 25 du Règlement intérieur du conseil municipal, délibération votée le 23 mai 2020.
Tribune reçue le 24 janvier 2023.

Si vous voyagez en Belgique, ce qui suit peut vous intéresser

Les LEZ qui se multiplient sur le territoire européen sont un véritable cauchemar pour les automobilistes notamment pour les Nordistes frontaliers de la Belgique.

Les LEZ (Low Emission Zone) sont des zones en Europe réservées aux véhicules de basses émissions, les moins polluants, comme en France où certaines zones de circulation restreinte empêchent les vieux diesels de circuler en centre-ville.

Ces zones existent pour l'instant à Bruxelles, Anvers (Antwerpen) et Gand (Gent). Les LEZ ne concernent pas les autoroutes, qui contournent ces villes. Donc vous n'avez pas besoin de vous enregistrer mais à compter du 1er janvier 2023, les véhicules qui circulent illégalement dans ces zones seront verbalisés.
Qu'ils soient immatriculés localement ou dotés d'une plaque française ! Tout véhicule qui n'est pas inscrit (inscription gratuite ci-dessous) ou qui ne respecte pas les règles s'expose à une amende de 350 €. Les PV sont dressés de façon automatique via les nombreuses caméras ANPR qui lisent les numéros de plaque d'immatriculation sur les axes d'entrée principaux de la LEZ bruxelloise par exemple.

Comment m'enregistrer dans la LEZ de Bruxelles, Anvers ou Gand ? Via les sites officiels suivants :
• **Bruxelles**
https://lez.brussels/mytax/fr/#
• **Anvers**
www.slimnaarantwerpen.be/fr
• **Gand**
https://stad.gent/fr/zone-de-basses-emissions-gand

Comment connaître le périmètre des LEZ belges ?
Il faut vous rendre sur le site officiel de chaque LEZ (liens ci-dessus). Alternativement, vous pouvez utiliser le site Urban Access Regulation. Celui-ci recense toutes les LEZ en Europe. Il permet même de les identifier sur base d'un itinéraire.

Vu que la Belgique ne dispose pas d'un accès direct au fichier des immatriculations français, il a fallu mettre en place un dispositif spécifique. Tout véhicule qui souhaite circuler en région de Bruxelles capitale doit inscrire en ligne son véhicule via le formulaire suivant (la démarche est gratuite) : https://lez.brussels/mytax/

Rien que le manquement à cette obligation vous expose à une amende de 150 € !

Certains sites vendent des vignettes : attention, il s'agit d'arnaques.

ON RÉPOND À VOTRE QUESTION

Risques de délestage : explications

Au début de cet hiver, les médias ont souvent parlé des risques de délestage, et ce avec plus ou moins d'explications. Pour clarifier la question, monsieur le Sous-préfet de Douai a invité les élus à une réunion où RTE (Réseau de Transport d'Electricité) et Enedis ont présenté le contexte général et le mode opératoire en cas de délestage.

Au niveau de RTE, la problématique est d'assurer à chaque instant l'équilibre entre la production et la consommation. En année «normale», avec notre production nucléaire, la France est le plus souvent en situation d'exporter de l'énergie électrique.

Mais, en 2022, compte tenu du nombre de réacteurs en maintenance, nous avons été le plus souvent importateurs; et s'ajoute à cela le risque sur les centrales à gaz, dont l'approvisionnement n'est pas garanti cet hiver.

Donc RTE et Enedis ont élaboré différents scénarios pour faire face à la situation et éviter un black-out total. En cas de tension sur le réseau, ils ont plusieurs leviers :
- coupure de gros consommateurs industriels (qui ont accepté cette éventualité par contrat, avec les indemnisations associées)
- baisse de tension de 5%
- en dernier recours : délestage.

Le plus souvent, une baisse de consommation de 1 ou 2% suffit à passer les moments critiques. Dans les situations extrêmes (grand froid, panne d'une interconnexion avec un fournisseur étranger, etc.) il peut y avoir nécessité de baisser de 15%.

Si les consommateurs jouent le jeu des éco-gestes lors des alertes Ecowatt, le gain potentiel est estimé à 2,6 GigaWatts (sur une consommation de l'ordre de 90 GigaWatts en pointe).

En dernier recours, en fonction des besoins exprimés par RTE, Enedis devrait envisager des délestages par «paquets» d'environ 2000 clients, pour une durée maximum de 2h.

Les coupures concerneraient des « branches » 20 kV au départ des « postes sources ». Ne pourront pas être coupées, les branches avec des clients prioritaires (leur liste est définie par la préfecture):
- les établissements de santé (liste fournie par l'ARS)
- les équipements pour l'eau et l'assainissement
- certains sites industriels (où un arrêt causerait des dégâts à l'outil de production, par exemple les fours à aluminium).

En revanche les antennes de téléphonie mobile ne sont pas classées en sites prioritaires et l'autonomie de leurs batteries n'est généralement que de 30 mn alors que les délestages peuvent durer 2h. Toutefois, si par exemple l'antenne de Gœulzin était HS, il serait encore possible de passer des appels via l'antenne de Bugnicourt ou celle des Epis si elles ne sont pas délestées en même temps.
Concernant les clients «patients à haut risque vital» (hospitalisation à domicile, respirateurs...), l'ARS a fourni la liste à Enedis (114 clients pour la région); des solutions existent avec les fournisseurs de matériel (batteries ; bouteille d'oxygène en remplacement du respirateur, etc.). Une procédure spécifique est prévue pour ces clients en cas de prévision de délestage.

De manière générale, en cas de prévision de délestage, une information sera envoyée aux mairies à J-3 (et bien sûr aussi aux médias).

À J-1 , si le délestage est confirmé, une information sera envoyée avec mise à disposition de la liste des rues concernées. Une information municipale serait alors diffusée par les outils de communications habituelles de la mairie : flyer, réseaux sociaux (facebook - instagram), panneau d'affichage électronique et application Intramuros)

Toutefois, un certain nombre de réacteurs ayant été remis en service, la France a recommencé à exporter de l'électricité au cours des dernières semaines de décembre. Et le plan de sobriété a également généré une baisse significative de la consommation. Donc, on peut raisonnablement espérer que les délestages, s'il y en a, seront peu nombreux.

Plus d'informations sur le site enedis.fr

RETOUR EN IMAGES SUR LA FIN D'ANNÉE 2022

31 octobre

Halloween

A peine quelques jours après sa mise en place, la nouvelle équipe de l'Association des Parents d'Elèves n'a pas perdu de temps pour préparer une terrifiante après-midi d'Halloween en partenariat avec la Mairie.

Les bénévoles étaient tous déguisés pour accueillir les 50 petits monstres qui ont participé à cet événement et se sont bien amusés. Maquillage avec l'Institut Lya (lire page 18), apprentissage de la magie et atelier sorcellerie, danse, concours des meilleurs déguisements sans oublier, bien évidemment, les traditionnelles friandises d'Halloween.

Un premier événement très réussi pour le nouveau bureau de l'A.P.E qui laisse présager de nombreux autres à venir (lire "Marché de Noël page xx). Si vous êtes parents et souhaitez donner quelques heures de votre temps pour les aider, n'hésitez pas à contacter l'association.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
Contact :
Julien VAN DER AUWERA - Président
apegoeulzinoise@gmail.com

6 novembre

8e nettoyage éco-citoyen

Le Nettoyage éco-citoyen de Gœulzin est devenu un événement incontournable des amoureux de la Nature et de leur village. Le dimanche 6 novembre, pour la 8e édition, 30 bénévoles se sont mobilisés.

En partant de la Mairie, dans une ambiance conviviale, les enfants, parents et amis ont collecté les déchets dans les rues du village, puis dans les chemins de promenade, aux abords de la Petite Sensée, le long du chemin de Cantin et jusqu'au Molinel. Un bon moment passé dans la bonne humeur.

La tendance constatée lors de la précédente édition se poursuit : même si tout n'est pas parfait, on ramasse moins de déchets ! Continuons tous ensemble dans cette voie.

Le prochain nettoyage eco-citoyen sera programmé au printemps. Nous vous informerons par le biais d'un flyer dans votre boite aux lettres ainsi que sur les réseaux sociaux de la commune.

RETOUR EN IMAGES

Commémorations du 11 novembre

Le vendredi 11 novembre avait lieu la cérémonie de commémoration du 104e anniversaire de L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, qui marqua la fin aux combats de la Première Guerre mondiale.

Élus, anciens combattants et habitants de Gœulzin se sont réunis devant le monument aux morts. A cette l'occasion, les élèves de l'école avaient appris notre hymne nationale, la Marseillaise, dans sa version longue de plusieurs couplets. Félicitations aux enfants de l'école et leurs enseignantes pour avoir chanté à cappella.

Le devoir de mémoire est important et nos élèves y sont réceptifs. Deux jeunes gœulzinois ont pris la parole pour lire des lettres de Poilus. Un moment chargé d'émotions.

Le cortège s'est ensuite dirigé vers le cimetière, jusqu'au Carré des Braves pour y déposer une gerbe de fleurs.

Merci à la fanfare *La Ferinoise* pour sa participation ainsi qu'à l'association de colombophilie de monsieur Bruguet pour le traditionnel lacher de pigeons.

16 novembre

429 vies sauvés grâce à vos dons

La 3e collecte de sang de l'année 2022 avait lieu le mercredi 16 novembre.

Bravo aux 44 Gœulzinois et habitants des communes voisines qui ont donné un peu moins d'une heure de temps pour sauver des vies. Félicitations en particulier aux 3 personnes qui ont donné leur sang pour la première fois .

Saviez-vous qu'1h de votre temps permettait en moyenne de sauver 3 vies ? Donnez régulièrement votre sang, c'est un geste solidaire essentiel. Au total en 2022, 143 dons ont été effectués dans la salle du Cadran solaire où ont eu lieu les 3 collectes organisées. Merci aux équipes de l'EFS pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

Les bons résultats de ces 3 collectes de sang ont conduit l'EFS et la Municipalité à renouveler ce partenariat en 2023.

A VOS AGENDA

3 nouvelles collectes cette année :
de 14h à 19h en salle du Cadran Solaire

29 mars
23 août
8 novembre

RETOUR EN IMAGES

18 novembre

Inauguration du banc de l'Amitié

"Partage, amitié, joie, bonheur", voici les mots peints sur le Banc de l'Amitié, installé dans la cour de l'école.

Ce Banc de l'Amitié des enfants de l'école Mireille du Nord a été inauguré ce vendredi 18 novembre.

Ce fut un moment rempli d'émotions en présence de Monsieur le Maire, des élus du conseil municipal, de Mme Godry, conseillère pédagogique, toute l'équipe enseignante, sans oublier les parents et grands parents.

Tous les enfants de l'école ont participé, depuis plusieurs semaines, à la conception de ce banc et à la préparation de cette inauguration.

Cette réalisation est la concrétisation d'un magnifique projet pédagogique mené par l'équipe enseignante sur la Fraternité.
Si un enfant se sent triste, seul, il peut prendre place sur le Banc de l'Amitié. Il sera aussitôt rejoint par des camarades qui viendront lui parler, le soutenir et jouer avec lui.

20 novembre

Movember : en marche contre le cancer masculin

Après “Octobre rose”, le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein, place à Movember, aussi appelé “Novembre bleu” en France. C’est un événement caritatif annuel et international organisé par la fondation Movember Foundation Charity. Chaque année au mois de novembre, des événements sont organisés pour sensibiliser l’opinion publique et récolter des fonds pour la lutte contre les maladies masculines telles que le cancer de la prostate ou celui des testicules.

La marche contre le cancer masculin, organisée par la Municipalité au profit de l'association Après cancers, a rassemblé 86 sportifs, petits et grands, jeunes et moins jeunes... Félicitations pour votre investissement !

Au départ de Gœulzin, les marcheurs ont parcouru 6 km en traversant Férin et même 11 km (jusque Courchelettes) pour les plus sportifs.

A l’arrivée, tous les participants étaient conviés à partager un moment de convivialité en salle du Cadran Solaire. Les bénévoles de l’association Après-cancer proposaient à la vente des pin’s “ruban bleu”, le symbole de movember. Au total, l'événement a permis de récolter 396 euros pour l'association.

RETOUR EN IMAGES

25 novembre

Rempoissonement du Marais

La Gœulzinoise, société de pêche locale, prend soin du marais de Gœulzin et de ses abords. Tout au long de l'année, ces membres veillent au respect de l'environnement dans cet écrin de verdure de notre commune. L'association a procédé au rempoissonnement de l'étang avec 104 kg de tanches et 160 kg de gardons.

Calendrier 2023 des concours de pêche :
26 mars / 16 avril / 21 mai / 18 juin / 10 septembre / 9 décembre (brochets).
Renseignement et inscription : 06 82 50 54 88

13 décembre

Le marché de Noël de l'APE

A l'occasion du marché de Noël de l'Association des Parents d'Elèves, les enfants, parents, grands-parents, l'équipe enseignante et les élus se sont retrouvés mardi 13 décembre dans la salle du Cadran Solaire.

Quelques jours avant sa tournée de distribution de cadeaux, le père Noël est venu à Goeulzin pour écouter les chants des élèves de l'École Mireille du Nord. Il a même pris le temps de poser pour des photos avec tous ceux qui le voulaient.

11 décembre

Un moment plein de convivialité au repas des aînés

Retour en images sur le repas des aînés qui s'est tenu dimanche 11 décembre. 2 ans que ce rendez-vous très attendu n'avait pu avoir lieu, pour des raisons évidentes de sécurité sanitaire.

Organisé par la Municipalité, ce repas rassemble les Gœulzinois de plus de 65 ans accompagnés de leur conjoint. Un agréable moment de convivialité partagé en salle du Cadran solaire et qui a réuni 90 participants.

Au menu de ce repas de fête : cassolette de pétoncle sur fondue de poireaux, mignon de porc en croûte accompagné d'une poêlé de légumes et d'un gratin de pomme de terre, duo de fromages, salade et café gourmand.

Merci à L'Estaminet Du Moulin de ARLEUX pour la grande qualité du repas proposé et à Lilli White pour avoir assuré l'ambiance musicale.

RETOUR EN IMAGES

15 décembre

Distribution de confiseries de Noël

C'est au fil des années devenue une tradition, très appréciée de nos écoliers.
Cette année encore, à l'approche des vacances de Noel, Nadine Mercier et Guy Sorel, élus du Conseil Municipal, accompagné du personnel communal, ont distribué chocolats, brioches et oranges aux enfants de l'école

18 décembre

Sortie à Reims avec le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes proposait à tous les gœulzinois une sortie à Reims le 18 décembre dernier. L'occasion de découvrir ou redécouvrir sa cathédrale et son marché de Noël.

Malgré le froid, ce fut une belle journée passée dans une charmante ville pour les 47 gœulzinois participant.

L'association proposera prochainement une nouvelle sortie en car au mois de mai.

Fin décembre

Distribution du colis des aînés

Autre tradition très appréciée et qui perdure à Gœulzin : la distribution du colis des aînés en porte-à-porte. Alors que certaines communes font le choix d'abandonner cette tradition, le Conseil Municipal met un point d'honneur à maintenir cette distribution qui permet aux élus d'aller à la rencontre des aînés, de pouvoir discuter et maintenir le lien social. Beaucoup de beaux moments et de belles rencontres.

GRAND PRIX DES MAIRES

Gœulzin lauréat pour sa micro-centrale hydroélectrique

Le 23 novembre 2022 à Paris, Gœulzin reçoit l'un des 5 Grands Prix des Maires de France.

Cinq prix sont décernés chaque année à l'occasion du Congrès des Maires de France, organisé par l'Association des Maires de France et la Radio RMC. Les 5 catégories sont « ville/commune sociale et responsable », « développement économique », « numérique et services », « sport et culture » et « énergie et environnement », cette catégorie recouvre les thèmes suivants : Canicules, incendies et inondations s'enchaînent et le maire est en première ligne pour y faire face. Il protège et préserve l'environnement à travers sa gestion des déchets, ses actions de sensibilisation de la population, en faveur de la nature et de la biodiversité. Il pense aussi au futur en s'occupant de transition énergétique (systèmes « intelligents », bâtiments à énergie positive, production d'énergies renouvelables - éolien, solaire, méthanisation, biocarburants, etc.).

Ce Grand Prix 2022 des Maires de France dans la catégorie « Energie & Environnement » pour Goeulzin, a été remis à monsieur le Maire des mains de Jean-Baptiste Djebbari, ancien ministre chargé des transports et nommé en juin 2022, Président du Conseil d'Administration d'Hopium, constructeur en Normandie de la future voiture française à hydrogène.

Il a été souligné lors de la présentation du projet, le sens de l'anticipation dans la décision de lancer en 2015 la construction de cette micro-centrale hydroléectrique permettant à la commune de réaliser des économies de charges substantielles dès 2022, d'ouvrir avec plusieurs années d'avances la voie à d'autres projets et de réduire de plus de 80% les émissions de Gaz à Effet de Serre de ses consommations énergétiques quand l'Europe affiche des objectifs plus lointains (2050) et moins élevés.

Rappelons les 3 précédents lauréats à ce prix « Energie et Environnement » ; en 2021, La Rochelle 76 000 habitants (taxis bateaux électriques), en 2020 Cahors 19 400 habitants (éco-restauration du bâti ancien), en 2019 Cachan 30 500 habitants (géothermie)

VŒUX 2023

Monsieur le maire a présenté les perspectives pour les prochains mois

La dernière cérémonie des vœux de la Municipalité avait eu lieu en janvier 2020. La pandémie de Covid19 avait ensuite provoqué l'annulation des cérémonies de janvier 2021 et 2022 (pour laisser place à des vœux formulés sous forme de vidéo, diffusée sur les réseaux sociaux de la mairie).

Vendredi 20 janvier 2023 en salle du Cadran Solaire, les Gœulzinois ont pu renouer avec cette tradition. 130 habitants ont répondu présent à l'invitation du Conseil municipal. Etaient également présents madame Nadège Delfosse, Député suppléante, monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie Arnaud Legrand, les vices-présidents de Douaisis Agglo, Jean-Luc Hallé, Marylise Fenain, et Bruno Vandeville, Thierry Ledent, Président du Sira et de nombreux élus des communes voisines.
Raphaël Mathieu, 2e adjoint au maire, a ouvert la cérémonie en présentant, au nom du Conseil municipal, ses meilleurs vœux à monsieur Fustin, à son épouse et sa famille. Monsieur le Maire a ensuite pris la parole et présenté les perspectives et projets qui seront menés dans les prochains mois.

- L'aménagement de la rue de Roucourt. Cette route qui relie Gœulzin à la RD 643 sera entièrement refaite, élargie et complétée par une piste cyclable, permettant ainsi de rallier Gœulzin à l'Hôpital de Douai à vélo (cf. TUG n°22, page 11). Un projet de 1 M€ TTC qui bénéficiera de subventions. Livraison prévue en avril 2024.

- La revégétalisation du village. Les épisodes de canicule de plus en plus fréquents nous rappellent l'importance des espaces végétalisés pour conserver de la fraîcheur. Une étude stratégique de plantation d'arbres sera effectuée dans les prochains mois.

- L'autonomie énergétique des bâtiments municipaux et de l'éclairage public. La micro-centrale hydroélectrique

sera prochainement optimisée avec l'ajout d'un dégrilleur qui permettra d'éviter les chutes de production d'électricité à l'automne (les feuilles qui tombent n'obstrueront plus la grille d'arrivée de l'eau vers la roue. Le débit de la chute d'eau ne sera plus réduit). De plus, le remplacement de la vieille chaudière de l'école par un modèle moins énergivore ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux permettra d'atteindre l'autonomie énergétique.

- L'implantation de bornes de recharges pour véhicules électriques au niveau du parking de la rue Marteloy, grâce à une subvention du Département du Nord et de l'ingénierie de Douaisis Agglo.

Avant de présenter ses vœux aux goeulzinois, monsieur Fustin a rappelé les chiffres de l'évolution démographique du village, dont la population est en augmentation avec la construction des deux nouveaux lotissements, rue de Douai et Résidence de la Prairie. Des nouveaux habitants qui seront peut-être attirés grâce aux perspectives d'emplois liées à l'implantation prochaine de l'usine de batterie Envision sur les communes de Lambres-lez-Douai et Cuincy.

Monsieur Jean-Luc Hallé, 2e vice-président de l'Agglo, a conclu la cérémonie en soulignant notamment l'augmentation programmée, dans les années à venir, du montant des fonds de concours versés par Douaisis Agglo aux communes rurales.

La soirée s'est terminée en musique avec le duo de musiciens Mic Mac Blues.

Aménagement paysager dans la résidence du Val Fleuri

Pour répondre à la demande de riverains de la résidence du Val Fleuri (qui n'avait de fleuri que le nom), celle-ci va faire l'objet de nouvel aménagement paysager. Après avoir coupé les cerisiers du japon et les arbustes encombrants, nous sommes en attente de devis de la part de plusieurs paysagistes pour des propositions d'implantations (avec des essences d'arbres locaux, des espaces minéraux couplés à des plantations annuelles). Le but étant que les travaux d'embellissement soient achevés pour l'été.

ENTREPRISE

Institut Lya, esthéticienne à domicile

Si vous êtes lecteur régulier du Trait d'Union Gœulzinois, vous savez certainement que la Municipalité tient à faire la promotion des commerces, entreprises et services de proximité. Ces 2 dernières années nous vous avons présenté près d'une vingtaine d'entrepreneurs gœulzinois : service à la personne, travaux d'aménagement extérieur, peintre, plombier-chauffagiste, coiffeuse, prothésiste ongulaire, etc. Un T.U.G “spécial entreprises et commerces du village” est d'ailleurs en préparation. Un ouvrage qu’il faudra conserver précieusement.

Dans ce numéro 23 du journal municipal, nous vous présentons Gianna. Cette jeune Gœulzinoise a ouvert son institut de beauté sur la commune de Râches en 2018. Depuis peu, Gianna propose également aux Gœulzinoises, mais aussi aux Gœulzinois, de se déplacer à domicile pour une large gamme de prestations : épilation, soins du visage, soins du corps (gommage, hydratation, massages), manucure, pédicure, maquillage, blanchiment dentaire, etc. Gianna mettra tout son savoir à votre service et directement à votre domicile avec son matériel transportable, sur rendez-vous. La jeune femme et son apprentie Pauline, à qui elle apprend le métier d’esthéticienne depuis 3 ans, seront à votre écoute également pour de grands événements comme les mariages, les baptêmes, les communions ou enterrements de vie de jeune fille par exemple.

Pour les soins qu’elle vous propose, Gianna utilise des produits de marques reconnues par les professionnels tels que Peggy Sage et Bernard Cassiere. Cette dernière est issue du commerce équitable et à base de produits naturels.

Notre esthéticienne propose également à la vente toute une gamme de produits cosmétiques de haute qualité de marques SLA et MUFE (maquillage, vernis à ongles, etc.). Pour s’assurer de ne vous proposer que le meilleur, elle teste elle-même tous ses produits. Cela lui permet d’être certaine des bienfaits et des vertus de chaque produit.

N'hésitez pas à la contacter pour une prendre un rendez-vous. Les lundis en journée et les autres jours au matin sont à privilégier, mais Gianna pourra se rendre disponible à un autre moment de la journée si besoin.

Tél. 07 66 58 18 18
www.institut-beauté-lya
Facebook & Instagram : institut lya

CULTURE

Une bibliothèque de rue installée par les Jeun's Goeulz

Un nouvel équipement est récemment apparu Place du Souvenir, à proximité du distributeur automatique de pain. Il s'agit d'une bibliothèque de rue (aussi appelée boîte à livres). Le principe est simple : Il s'agit d'une armoire ouverte à tous, où l'on peut déposer et emprunter un livre de manière totalement libre et gratuite, à tout moment du jour ou de la nuit.

Le projet est à l'initiative de la junior association "Jeun's Gœulz", déja connue dans notre village pour avoir organisé les 2 premières éditions du "Festival des Possibles". Les premiers ouvrages qui s'y trouvent ont été donnés par des goeulzinois suite à une collecte de livres organisée par les jeunes de l'association.

L'armoire a été réalisée par Marielle, auto-entrepreneuse gœulzinois spécialisé dans la conception d'objets et de mobilier fabriqués à partir de matières recyclées (cf. T.U.G.19 page 15). Ici, c'est le bois qui est majoritairement utilisé.

L'action est financée par la junior association, elle-même soutenue par le centre socio-culturel de l'Ostrevent et la Sensée (SIRA). Les Jeun's Goeulz ont également reçu une subvention de la part de la mairie en 2022.

Une inauguration officielle de cet équipement sera programmée au printemps, mais vous pouvez sans plus attendre y déposer un livre déjà lu, ou en emprunter un.

ÉTAT CIVIL

Ils nous ont quitté

Nicolas HOORNAERT
décédé le 9 décembre 2022.

René MOUTON,
décédé le 18 janvier 2023.

Félicitations aux jeunes mariés

Mathilde WIERCIOCK
et Daniel PEREZ GUZMAN
le 31 décembre 2022.

Bienvenue au bébé

Timéo CLIQUÉ
le 22 octobre 2022.

Numéros d'urgences

MÉDECIN DE GARDE 116
POMPIERS 18
CENTRE ANTI-POISON 0800 59 59 59
VIOLENCE AUX FEMMES 3919
ENFANCE MALTRAITÉE 119
SAMU SOCIAL 115
GENDARMERIE 17

Numéro d'urgence
pour les personnes sourdes
ou malentendantes 114

TRAIT D'UNION GŒULZINOIS

Publication de la Mairie de Gœulzin,
Rue Marteloy 59169 Gœulzin
Tél. 03 27 89 62 39
@ : secretariat@mairie-goeulzin.fr
Gratuit, imprimé à 525 ex.
Directeur de la publication : Francis FUSTIN
Directeur de la rédaction : Raphaël MATHIEU
Ont également participé : Vincent WANTIER - Guy SOREL
Photos : Raphaël MATHIEU - Ecole Mireille du Nord - SIRA

Mise en page : Mairie de Gœulzin
Impression : Mairie de Gœulzin

GŒULZIN
SALLE DU CADRAN SOLAIRE

MERCREDI 29 MARS
14H-19H

Envision recrute.

Postulez sur le site
Envision-aesc-recrute.fr

douaisis-agglo.com

Envision AESC